



**10 MARS**  
Conte pour adulte  
Couli Couli



**02 MARS**  
Concert harmonie  
de Montereau



**24 MARS**  
Bourse aux  
vêtements



**16 MARS**  
Terre de jeux 2024  
> Danse des JO



**03 MARS**  
Carnaval



**23 MARS**  
Chasse aux œufs  
sur le grand  
marché



**03 MARS**  
Terre de jeux 2024  
> Initiation badminton



## AGENDA

### 06 AVRIL

Soirée normande  
du comité des fêtes

### 21 AVRIL

Terre de jeux 2024 –

### 27/28 AVRIL

Exposition Art Mania  
> salle des fêtes

### 04 MAI

Théâtre « A vos souhaits »  
> Salle des fêtes

## Emailing de la news letter

Pour réduire les coûts et  
l'utilisation du papier, vous  
pouvez recevoir la newsletter  
directement dans votre boîte  
mail. Pour cela, une seule  
démarche, nous en faire la  
demande à l'adresse suivante :  
[communication-vsj@orange.fr](mailto:communication-vsj@orange.fr)

## Contact

MAIRIE DE  
VILLE SAINT JACQUES  
52, Rue grande  
77130 VILLE SAINT JACQUES

Téléphone :  
01 60 96 66 01  
Numéro d'urgence :  
06 07 89 79 47  
Mail :  
[mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr](mailto:mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr)



Facebook :  
Ville-Saint-Jacques



PanneauPocket :  
[www.panneaupocket.com](http://www.panneaupocket.com)



[www.ville-saint-jacques.fr](http://www.ville-saint-jacques.fr)

# La Coquille INFO

Lettre d'information de la mairie  
N°5 AVRIL 2024



## EDITO

Comme chaque année à cette période,  
l'activité du Conseil est tournée vers la  
préparation du budget avec pour cette année :

### Des investissements contraints :

- Le remplacement des chaudières Mairie, salle  
des fêtes pour un montant estimé de 30 000 €.  
Les chaudières actuelles qui ont 32 ans ne  
peuvent plus être réparées faute de pièces.
- Le remplacement de la chaudière du bar  
tabac pour un montant estimé de 11 000 €.

### Des recherches d'économie de fonctionnement :

- Renégociation des assurances et de différents  
contrats de service, internalisation de  
certaines prestations d'entretien et  
de maintenance ...

### Des projets en cours de financement :

- L'aménagement de la place de l'église avec  
un budget révisé à la baisse pour préserver  
les capacités d'investissement de la  
commune.
- Des travaux de réfection de voirie.

### Des demandes de subventions en cours :

- Subvention FER (20 à 40 %)  
pour le remplacement des chaudières.

- Subvention CAF projet jeunes  
porte-drapeaux pour un montant de 4180 €.
- Subvention région Terre de Jeux  
pour un montant de 5 860.80 €.
- Subvention Comité Olympique  
pour le développement du sport  
pour un montant de 4 850 €.

### Des réflexions à mener à plus long terme:

- L'organisation des bâtiments communaux  
pour essayer d'apporter plus de services  
au village et d'assurer leur entretien grâce  
à de nouvelles rentrées financières pour la  
commune.
- Le devenir de l'étang aujourd'hui géré par  
les carrières GSM.
- La mise en place de nouveaux services à  
destination des plus jeunes avec la  
Communauté de Communes Moret Seine  
et Loing.

### Le tout avec un objectif :

Ne pas augmenter la fiscalité communale.

*L'équipe municipale*

## Une mutuelle communale pour les Saint-Jacques-Villois!



**Vous êtes plusieurs à l'avoir évoquée, elle est arrivée !**

La mutuelle communale de Ville-Saint-Jacques pour tous les habitants de la commune qui le souhaitent.

**Un objectif : Vous faire profiter de mensualités attractives tout en maintenant une très bonne couverture.**

Après étude des systèmes existants dans d'autres communes, c'est un partenariat avec la mutuelle MPI (Mutuelle de Prévoyance Interprofessionnelle) qui a été retenu sur plusieurs critères :

- La qualité de couverture;
- Les mensualités à tarifs attractifs
- Pas d'augmentation des mensualités en fonction de l'âge.

Plusieurs possibilités pour vous renseigner sur cette opportunité :

- Consulter la grille de tarifs ci-jointe;
- Vous rendre à la réunion publique **le mercredi 24 avril à 18h30**, dans la salle des fêtes en présence des représentants de la mutuelle;
- Prendre rendez-vous en Mairie pour être accompagné et avoir une explication des contrats.

**Suite à la réunion publique, des permanences seront organisées par la mutuelle pour rencontrer individuellement ceux d'entre vous qui seraient intéressés.**

## Enquête centre de loisirs ...suite

26 familles ont répondu à l'enquête lancée en octobre 2023 concernant les besoins en accueil de loisirs

**Où en sommes nous ?**

Les discussions sont toujours en cours mais déjà des avancées concrètes:

- Cet été: La Communauté de Communes Moret Seine et Loing (CCMSL) va organiser plusieurs périodes d'activités de loisirs sur Ville Saint Jacques
  - Jeudi 11 juillet 2024
  - Du 22 au 26 juillet 2024
  - Du 12 au 16 août 2024
  - Du 19 au 22 août 2024
- A partir de septembre, Des activités extra scolaires vont être mises en place tous les mercredi matin, toujours en partenariat avec la CCMSL



## TERRE DE JEUX 2024 Lou PORCHER La sportive du mois

« D'après mes parents j'ai montré un fort intérêt pour la danse dès le plus jeune âge. C'est à 3 ans que j'ai commencé à pratiquer la baby gym.

Dès que j'ai eu l'âge, j'ai intégré une école de danse en association.

C'est à 8 ans que je suis arrivée au conservatoire de Montereau-Fault-Yonne dans le cursus classique.

Je me suis toujours intéressée aux différents styles de danse. C'est pourquoi 2 ans après mon arrivée au conservatoire, j'ai intégré le cursus modern jazz en plus du classique.

J'ai également dansé à Ville-Saint-Jacques avec Julie dans l'association Bellydance.

Durant ces années, j'ai participé à différents concours régionaux à l'issue desquels j'ai remporté de nombreux prix dont 2 trophées.

La danse est un domaine très rigoureux qui demande du travail, de la précision et de la patience. J'ai la chance d'avoir une professeure qui sait nous enseigner la danse avec beaucoup de rigueur et de bienveillance.

Même si je n'ai pas la possibilité d'en faire mon métier, aujourd'hui je prends toujours autant de plaisir à exercer cette passion.

C'est pour moi, un bon moyen d'expression, de transmission et surtout de partage des émotions. »

Lou Porcher



## Loi APER Accélération de la Production des Energies Renouvelables

Dans le cadre de la loi « Accélération de la Production des Energies Renouvelables », nous allons lancer **une consultation des habitants** afin de recueillir vos avis concernant l'implantation de moyens de productions d'énergies renouvelables sur le territoire communal.

**Cela concerne le solaire, la biomasse (ex: bois énergie), la géothermie et l'éolien.**

Vous êtes invités à faire part de votre avis et de vos préférences quant aux énergies renouvelables qui pourraient être développées sur le territoire communal.

**Du lundi 22 avril 2024 au mardi 30 avril 2024 inclus**

- Par mail : [mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr](mailto:mairie.ville.st.jacques@wanadoo.fr)
- Sur le registre mis à votre disposition en mairie aux horaires d'ouvertures habituels

Cet avis est important, sachant que le Conseil Municipal doit remettre au Préfet une délibération indiquant

- Le souhait des administrés;
- Des zonages d'implantation potentielles sur la carte communale, le cas échéant;

Pour mémoire, suite à des démarches effectuées sur la commune par une société, le Conseil a émis un premier avis défavorable concernant l'éolien.

L'objectif étant évidemment de préserver le proche environnement des habitations.

La CCMSL donnera un avis sur la cohérence des zones d'accélération identifiées par les communes, avec son projet de territoire.

Le Préfet évaluera ensuite si les propositions sont satisfaisantes au niveau départemental.